

**INITIATIVE VISANT A ELIMINER LA FAIM
ET LA DENUTRITION CHEZ LES ENFANTS**



CONSULTATION

12 février 2007

**Programme alimentaire mondial
Rome, Italie**

PROJET DE DECISION

Ayant examiné le document intitulé "Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants: Cadre général d'action" (WFP/EB.2/2006/4-A) et approuvé la décision 2006/EB.2/2 et examiné ensuite le document intitulé "Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants" (WFP/EB.1/2007/5-A), le Conseil:

- autorise le PAM à participer à l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants selon les modalités indiquées dans le Cadre d'action général (voir Addendum WFP/EB.1/2007/5-A/Add.1), notamment à participer, au Comité directeur et au Secrétariat et approuve la participation du PAM à la révision du document de stratégie;
- approuve le rôle attribué au PAM dans le plan de travail pour 2007–2008 avec un budget estimatif de 2,2 millions de dollars É.-U. par an pour la participation du PAM à l'application du plan de travail sur la base de partage des coûts, budget qui ne sera pas financé par les fonds de base du Budget administratif et d'appui aux programmes (AAP); et
- prend note du statut du Groupe de partenaires, des étapes prévues en 2007-2008 et du calendrier correspondant de la mise en place du plan de travail du Groupe de partenaires et des responsabilités et accueille favorablement le projet de plan de travail pour l'Initiative, y compris le mandat du Groupe de partenaires, du Comité directeur et du secrétariat de l'Initiative.

CONTEXTE

1. À sa deuxième session ordinaire de 2006, le Conseil d'administration a approuvé les points a) à e) du projet de décision et y a ajouté le point f) qui invitait le Secrétariat à lui soumettre, pour approbation à sa première session ordinaire de 2007, un document comprenant:
 - un exposé du rôle du PAM dans le plan de travail pour l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants en 2007–2008;
 - un budget estimatif pour la participation du PAM à l'application du plan de travail.
2. Le Conseil d'administration a également demandé des informations supplémentaires au sujet:
 - d'un projet de plan de travail pour l'Initiative comprenant des mandats du Groupe de partenaires, du Comité directeur et du secrétariat de l'Initiative;
 - du statut du Groupe de partenaires;
 - des étapes de 2007–2008 du calendrier de mise en place du plan de travail et des responsabilités du Groupe de partenaires;
 - une version révisée du Cadre d'action général.

PLAN DE TRAVAIL 2007–2008 POUR L'INITIATIVE ET RÔLE DU PAM

3. Les réformes en cours aux Nations Unies et le consensus international exprimé dans la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) offrent aux organismes des Nations Unies qui appuient des programmes intéressant l'alimentation et la nutrition l'occasion de renforcer leurs capacités et de servir de catalyseur aux travaux des parties intéressées concernant le problème mondial de la faim et de la malnutrition chez les enfants.
4. Dans ce contexte et conformément à leurs mandats et mémorandums d'entente, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont édifié une plateforme commune sur laquelle un partenariat large et complet pourra être réalisé. L'Initiative nécessite un partenariat mondial puissant axé sur une action visant à améliorer la situation des enfants de façon durable. Dans le cadre de l'Initiative, le PAM — comme l'UNICEF, son co-parrain — a pour rôle essentiel de travailler avec d'autres organismes pour atteindre les objectifs indiqués dans le principal document stratégique, le Cadre général d'action.
5. Conformément au projet de plan de travail pour l'Initiative qui figure à l'annexe I, le PAM et l'UNICEF joueront ensemble et séparément le rôle d'avocat pour plaider en faveur du renforcement des synergies entre les partenaires afin d'atteindre les quatre buts du plan de travail de l'Initiative:

- promouvoir une meilleure connaissance du problème de la faim et des solutions possibles;
- renforcer les politiques et programmes nationaux;
- accroître les capacités des communautés d'intervenir directement pour combattre la faim; et
- améliorer l'efficacité de l'action internationale pour réduire la faim et la dénutrition chez les enfants et les obligations redditionnelles à cet égard.

6. En ce qui concerne le premier but, le PAM examinera avec les équipes de pays des Nations Unies l'apport d'informations et de preuves aux responsables des politiques et des programmes afin de faire mieux prendre conscience des problèmes de faim et de dénutrition chez les enfants. Le PAM participera également aux activités mondiales de plaidoyer et autres indiquées dans le mandat du Groupe de partenaires et du secrétariat ci-après.

7. Afin d'atteindre le deuxième but, le PAM continuera à travailler avec ses partenaires à renforcer les capacités nationales et locales d'analyse de la situation des pays afin d'appuyer la formulation de politiques sur les problèmes de la faim et de la dénutrition chez les enfants. Il continuera ainsi de participer aux processus de planification par pays tels que les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les bilans communs de pays, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les programmes de pays du PAM pour renforcer les politiques et programmes nationaux dans les cas où cela est nécessaire.

8. Afin que le troisième but soit atteint, le PAM examinera ses capacités d'identifier et de suivre les enfants souffrant de la faim, dénutris et vulnérables afin d'étayer les capacités accrues d'action directe dans les communautés touchées. Pour ce faire, il devra en premier lieu combler les lacunes éventuelles de financement de programmes déjà approuvés par le Conseil d'administration.

9. Le PAM mettra également ses capacités d'analyse et d'évaluation préalable à disposition pour aider les gouvernements et les partenaires à identifier les déficits alimentaires persistants et à y remédier. Ainsi, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) seront utilisées pour aider les partenaires à orienter les interventions vers les ménages les plus démunis; il faudra à cette fin étudier les moyens permettant de rassembler et de mettre en commun les informations nécessaires pour cibler une gamme plus large d'informations complémentaires.

10. En ce qui concerne le quatrième but, le PAM a déjà mis en place des mécanismes redditionnels pour couvrir ses responsabilités, mais il devra s'efforcer de renforcer l'efficacité, l'efficience et les comptes rendus en participant au Groupe de partenaires, notamment aux examens périodiques de la matrice de résultats.

11. Le PAM et l'UNICEF ne chercheront pas eux-mêmes à mobiliser ou à orienter de nouvelles ressources afin de combler les déficits prévus pour l'action au niveau national. Cette action incombera aux pays eux-mêmes, en liaison avec les donateurs. Le PAM concentrera au contraire ses efforts sur les activités de plaidoyer et l'exploitation rationnelle des ressources avec les responsables au niveau national et international afin de promouvoir des investissements accrus et plus efficaces.

12. Le projet de plan de travail de l'Initiative figure à l'annexe I ci-après. Les principales étapes prévues en 2007–2008 sont indiquées brièvement ci-après.

PRINCIPALES ETAPES

13. Les principales étapes du premier et du deuxième trimestres de 2007 seront les suivantes: mise en place de l'équipe complète de secrétariat, identification des deux vice-présidents du Groupe de partenaires stratégique; première réunion du Groupe de partenaires au complet; autres réunions du Comité directeur; mobilisation de partenaires supplémentaires provenant du secteur public et du secteur privé et des Organisations non gouvernementales (ONG) et l'organisation de réunions techniques ou scientifiques comme les *United States Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) et le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (CPN) pour des mises à jour. La liste des étapes prévues en 2007–2008 figure à l'annexe IV.

14. En ce qui concerne les autres aspects de la mise en place de la stratégie et du contrôle de l'Initiative, le PAM et l'UNICEF collaboreront suivant les indications du Groupe de partenaires et du Comité directeur dont le secrétariat devrait être assuré par les deux organisations.

GOUVERNANCE, MANDATS ET BUDGET DU SECRETARIAT

15. Quatre groupes travailleront à réduire la faim et la dénutrition chez les enfants au cours des dix prochaines années: le Comité directeur, le Groupe de partenaires et le secrétariat seront chargés du fonctionnement et de la gouvernance de l'Initiative. Leurs principaux rôles sont exposés brièvement ci-après et à l'annexe II.

- a) **Les partenaires individuels**, comme le PAM et l'UNICEF, peuvent adhérer à l'Initiative en devenant membres du Groupe de partenaires initialement à l'invitation du Comité directeur. Les partenaires s'efforcent de renforcer les liaisons entre les disciplines, les institutions, les secteurs et les pays en constituant des alliances, en menant des actions de sensibilisation et d'orientation en échangeant des données d'expérience et en mobilisant des ressources pour mettre un terme à la faim et à la dénutrition chez les enfants. Les partenaires qui sont disposés à participer à l'Initiative viendront des organisations, des institutions, des organisations du secteur privé et de la société civile, etc. Les partenaires qui fournissent des fonds et des ressources à l'Initiative peuvent également devenir membres du Comité directeur.

b) **Le Comité directeur** est chargé de l'encadrement de la direction de l'Initiative et autorise l'affectation des ressources. Le Comité se compose des directeurs exécutifs des partenaires d'origine, le PAM et l'UNICEF; il convoque les réunions du Groupe de partenaires et facilite son travail en assurant un secrétariat conjoint. Jusqu'ici, le Comité a:

- i) mis au point la Note théorique terminée en novembre 2005;
- ii) constitué et financé une équipe spéciale conjointe chargée de mettre en place l'Initiative;
- iii) réuni trois groupes de travail techniques chargés de concevoir l'Initiative;
- iv) dirigé la mise au point d'un Cadre d'action général (voir WFP/EB.1/2007/5/A-Add.1);
- v) réuni un groupe consultatif pour examiner l'initiative proposée;
- vi) enfin, il a dirigé la mise au point d'un projet de plan de travail pour l'Initiative (annexe I).

Pendant la phase de lancement qui doit commencer en 2007, le Comité directeur dirigera la mise en place du secrétariat conjoint et convoquera le Groupe de partenaires dont le président deviendra membre permanent du Comité directeur. Le Comité sera élargi pour inclure d'autres membres du Groupe de partenaires qui engagent des fonds et des ressources.

c) **Le Groupe de partenaires** est l'organisme consultatif responsable de l'orientation stratégique de l'Initiative; il donnera des avis au Comité directeur sur les questions intéressant la politique, la gestion des programmes et la communication à des fins de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Le Groupe servira à mettre en place des partenariats de niveau mondial nécessaires pour éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Il fixera son propre plan de travail annuel qui indiquera les résultats à atteindre sur la base du Cadre d'action général, en particulier les quatre principaux résultats prévus et la matrice de résultats.

Le Groupe de partenaires devrait se réunir une fois par an au moins à partir de 2007. Il adressera aux membres un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Initiative. L'application du plan de travail sera appuyée par le secrétariat; le CPN fera office d'organe consultatif technique pour les questions liées à l'alimentation et la nutrition.

Le Groupe de partenaires fournira des orientations stratégiques aux gouvernements nationaux et assurera leur adhésion à l'Initiative avec l'appui des organes et institutions régionaux et internationaux, des ONG, du secteur privé et des organismes professionnels, techniques, universitaires et de la société civile. Le Groupe établira les paramètres régissant le rôle des gouvernements dans les partenariats généraux.

d) **Le secrétariat** aura pour fonction de mettre en œuvre le plan de travail sous la direction du Comité directeur et de travailler à réaliser les quatre principaux résultats indiqués dans le Cadre d'action général sous l'autorité du Groupe de partenaires. Une équipe composée à l'origine de fonctionnaires du PAM et de l'UNICEF soutiendra la mise en œuvre de l'Initiative et assurera le secrétariat du Comité directeur et du Groupe de partenaires. Elle sera chargée des tâches suivantes:

- i) appliquer le plan de travail approuvé;
- ii) appuyer les activités de plaidoyer de haut niveau auprès des directeurs exécutifs, du Secrétaire général et des membres du G8, entre autres;
- iii) favoriser les partenariats, notamment en fournissant un appui aux groupes de partenaires;
- iv) coordonner les politiques, notamment fournir un appui au Comité directeur en liaison avec le CPN;
- v) tenir à jour et suivre le Cadre d'action général et les plans de travail;
- vi) établir une documentation sur les meilleures pratiques et les savoir-faire, politiques et directives conjointes, en liaison avec le CPN;
- vii) établir et maintenir des partenariats stratégiques;
- viii) mettre au point des approches communautaires;
- ix) étudier et réaliser la communication à des fins de plaidoyer;
- x) mettre au point et maintenir des ressources en accès direct pour l'Initiative; et
- xi) calculer les coûts et suivre les ressources.

16. **Budget du secrétariat.** Le secrétariat, installé à Rome, se composera initialement d'un chef d'équipe de niveau D-2 venant de l'UNICEF et de cinq autres fonctionnaires chargés de l'administration et de l'appui au programme fournis par le PAM et l'UNICEF. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment proposé d'offrir un appui technique au secrétariat; d'autres partenaires éventuels devraient en faire partie ou fournir un appui. Le budget du secrétariat est estimé à 2,2 millions de dollars É.-U. par an, frais de personnel et d'administration compris (voir annexe III).

17. Jusqu'à ce que d'autres partenaires proposent leur collaboration, les coûts du secrétariat seront partagés par le PAM et l'UNICEF. Une petite unité de coordination interne de deux ou trois fonctionnaires du PAM suivra et actualisera les pratiques opérationnelles et institutionnelles au PAM suivant les indications des partenaires de l'Initiative. Les frais de participation du PAM au secrétariat et à l'unité de coordination interne ne seront pas financés par les fonds de base du Budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) mais seront couverts par les fondations appuyant l'Initiative, le secteur privé ou d'autres organisations partenaires.

18. Le projet de budget prévu pour le secrétariat est présenté à l'annexe III.
19. **Autres coûts possibles.** Lorsque les stratégies nationales de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants auront été identifiées ou renforcées, les gouvernements compteront sur les partenaires mondiaux pour fournir des ressources destinées à combler les déficits éventuels. Dans le cas du PAM, l'Organisation devra s'engager sans réserve en faveur des projets et programmes approuvés par son Conseil d'administration de façon à atteindre effectivement tous les enfants qu'il a pour mission d'aider.
20. Le PAM peut aussi demander aux services intérieurs d'harmoniser leur action avec les buts de l'Initiative conformément au mandat et à la mission de l'Organisation. Des réorientations sont à prévoir ainsi qu'il est indiqué dans le plan de travail; des ressources supplémentaires pourraient être nécessaires, par exemple pour renforcer les capacités en matière de technologie de l'information, d'ACV, de suivi et d'évaluation, d'activités de plaidoyer et de communication. Des ressources pourraient aussi être nécessaires pour mettre en place de nouveaux partenariats, aider davantage les pays à mettre au point de nouveaux plans au niveau national et peut-être, créer un programme de bourses. À mesure que l'Initiative sera mise en œuvre, les coûts seront estimés et dûment pris en compte dans le cadre de planifications stratégiques existantes et les budgets et programmes ordinaires soumis.

STATUT DU GROUPE DE PARTENAIRES

21. Pour préparer la création du Groupe de partenaires au premier trimestre de 2007, les fonctionnaires du PAM et de l'UNICEF ont mobilisé des parties intéressées, comme les ONG, le secteur privé, les établissements universitaires, les organismes des Nations Unies et les banques de développement régionales. Des réunions ont eu lieu avec plusieurs organisations disposées à faire partie du Groupe.
22. Une réunion préparatoire des bureaux du président du Groupe de partenaires — Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés — et de deux vice-présidents potentiels aura lieu au début de février pour établir et approuver le mandat et les mécanismes de gouvernance de l'Initiative. Le Groupe de partenaires tiendra sa première réunion annuelle au deuxième trimestre de 2007.
23. Ensuite, le président convoquera des réunions tous les six mois avec le Comité directeur et le secrétariat de l'Initiative, une fois par an avec les principaux partenaires et tous les six mois avec le Groupe de partenaires.
24. Le vice-président aura pour rôle de faciliter les liaisons avec les organismes régionaux et internationaux existants en rapport avec la faim et la dénutrition chez les enfants, de gérer les groupes de travail qui étudient des domaines thématiques ou d'autres aspects du plan de travail général et de favoriser la collaboration et l'harmonisation entre les groupes de travail.

ANNEXE I

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL DU SECRETARIAT DE L'INITIATIVE — 2007 et 2008		
BUT:	Réduire la faim et la dénutrition chez les enfants de façon radicale en une génération	
RÉSULTATS ATTENDUS À MOYEN TERME 5:	Secrétariat de l'Initiative fonctionnant bien et financièrement rationnel	
RÉSULTATS ATTENDUS À COURT TERME 5.1:	Soutien fourni au Groupe de partenaires et au Comité directeur et mesures nécessaires mises en route pour lancer, accélérer et maintenir l'Initiative	
ACTIVITÉS	CALENDRIER	PARTENAIRES PRÉVUS
Engager et mettre en place le personnel requis pour le secrétariat	1er trim. 2007	CDC, sociétés du secteur privé, instituts sanitaires
Mettre en place les partenariats techniques liés aux principaux domaines d'intervention promus par l'Initiative et tenir les premières réunions	1er trim. 2007	CDC, sociétés du secteur privé, instituts sanitaires
Commencer avec la revue <i>The Lancet</i> les recherches et publications intéressant l'Initiative et actualiser les interventions prioritaires fondées sur les recherches de <i>The Lancet</i>	1er trim., 2e trim. 2007	<i>The Lancet</i> , CPN
Créer le Groupe de partenaires (président et vice-président) et établir un accord sur les convocations	1er trim. 2007	Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Forum économique mondial, sociétés "championnes" clés et sociétés techniques; ONG
Identifier 7-10 sociétés du secteur privé et ONG "championnes"	1er trim. 2007	Unités chargées des relations avec le secteur privé du PAM et de l'UNICEF
Tenir la première réunion du Groupe de partenaires	1er trim. 2007	HCR, vice-présidents
Actualiser le Cadre d'action général	1er trim. 2007	FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA),
Gérer les processus de planification liés à la mise en place des partenariats et aux consultations interorganisations	2007, 2008	Président, vice-présidents du Groupe de partenaires; ONG
Étudier les questions découlant des travaux du Groupe de partenaires et du Comité directeur	2007, 2008	Groupe de partenaires, Comité directeur
Préparer les documents de base, documents de recherche et exposés de situation pour faciliter les débats, la communication et le consensus	2007, 2008	Groupe de partenaires, Comité directeur
Soutenir les activités de plaidoyer de haut niveau du Comité directeur	2007, 2008	Comité directeur

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT DE L'INITIATIVE — 2007 et 2008

BUT:	Réduire la faim et la dénutrition chez les enfants de façon radicale en une génération	
RÉSULTATS ATTENDUS À COURT TERME 5.2:	Une campagne mondiale de plaidoyer est lancée et gérée pour renforcer la mobilisation du public et soutenir les activités de plaidoyer au niveau national	
ACTIVITÉS	CALENDRIER	PARTENAIRES ATTENDUS
Manifestation(s) concernant l'Initiative, Davos	1er trim. 2007	Forum économique mondial, Unilever, TNT
Manifestation de l'Initiative au Forum social mondial	1er trim. 2007	ONG partenaires, George Washington University
Organiser le lancement international de l'Initiative	3e trim. 2007	Secrétaire général des Nations Unies
Mettre en place et tenir à jour un site Web indépendant	2007, 2008	Unités internes
Créer un inventaire fondé sur le Web des principales activités de plaidoyer pertinentes qui existent	1er trim., 2e trim. 2007	Coalitions d'ONG
Mettre au point la "marque" et la campagne mondiale de plaidoyer de l'Initiative, les stratégies de communication des médias et des activités	1er trim., 2e trim. 2007	PAM, UNICEF, moyens de communication du secteur privé
Faire en sorte que la question de la faim et de la dénutrition chez les enfants soit inscrite à l'ordre du jour des réunions politiques et économiques de haut niveau appropriées	2007, 2008	Forum économique mondial et sommets régionaux; organisations intergouvernementales; secteur privé et autres "champions"
Négocier et planifier l'harmonisation des principaux messages et stratégies de plaidoyer avec les partenaires compétents	2007	Groupe de partenaires
RÉSULTATS ATTENDUS À COURT TERME 5.3:	Mobilisation interne du PAM et de l'UNICEF pour soutenir l'Initiative et intégrer ses objectifs dans les programmes de coopération, les opérations et les priorités des organisations, selon les besoins	
ACTIVITÉS	CALENDRIER	PARTENAIRES ATTENDUS
Informier et mobiliser le personnel de direction du PAM, de l'UNICEF et des autres organisations au niveau des régions et des pays	1er trim., 2e trim. 2007	PAM, UNICEF, autres organisations
Intégrer l'Initiative dans le plan stratégique et le budget biennal du PAM	1er trim., 2e trim. 2007	Unités internes
Consulter régulièrement les directeurs régionaux, les chargés de programme et les fonctionnaires des bureaux de pays	2007	PAM, UNICEF, autres organisations
Préparer régulièrement des bulletins d'information électroniques sur l'Initiative pour le personnel du PAM et de l'UNICEF	2007	Unités chargées de la communication
Assurer la cohérence entre la planification des travaux des divisions internes, des organisations, les processus de changement internes, les fonctions du Conseil d'administration, les relations bilatérales de chaque organisation et la communication des organisations	2007	Unités internes

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT DE L'INITIATIVE — 2007 et 2008

BUT:	Réduire la faim et la dénutrition chez les enfants de façon radicale en une génération	
RÉSULTATS ATTENDUS À COURT TERME 5.4:	Création de liens politiques et de programme avec d'autres initiatives pertinentes et avec des pays prioritaires	
ACTIVITÉS	CALENDRIER	PARTENAIRES ATTENDUS
Identifier 15-20 pays visés particulièrement par l'Initiative	2007	Gouvernements, équipes de pays des Nations Unies
Aider 15-20 pays à mettre au point des stratégies au niveau national pour faire intervenir les partenaires sur le thème de la faim et de la dénutrition chez les enfants	2007	Gouvernements, équipes de pays des Nations Unies, Banque mondiale, Banques de développement régionales, ONG
Lancement technique de l'Initiative	1er trim. 2007	CPN
Négocier les partenariats et harmoniser les démarches avec les organismes et processus mondiaux, régionaux et nationaux	2007, 2008	Groupe de partenaires, gouvernements
Mettre en place des rapports avec les initiatives au niveau national pour favoriser les bonnes pratiques et l'application des leçons recueillies	2007, 2008	

GROUPES PRINCIPAUX — ROLES ET MANDATS**Partenaires individuels**

1. Les organisations peuvent adhérer à l'Initiative en devenant membres du Groupe de partenaires, à l'origine sur invitation du Comité directeur.
2. Les partenaires s'efforcent de renforcer les liaisons entre les disciplines, les institutions, les secteurs et les pays en constituant des alliances, en favorisant la prise de conscience, en échangeant des données d'expérience et en mobilisant des ressources pour éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants.
3. Les partenaires proviendront d'organisations, d'institutions, d'organisations du secteur privé et de la société civile, etc. qui sont disposées à contribuer à l'Initiative. Les partenaires qui engagent des fonds et des ressources peuvent également devenir membres du Comité directeur.
4. L'engagement du secteur privé dans le cadre de partenariats publics et privés peut avoir un effet durable pour l'amélioration de la santé comme l'a démontré l'utilisation de sel iodé et de farine enrichie dans le domaine de la nutrition. Les "champions" mondiaux du secteur privé peuvent attirer l'attention sur la faim et la dénutrition et les moyens de régler le problème et favoriser la réalisation des objectifs de l'Initiative dans leur secteur; ils peuvent collaborer à des partenariats plus larges et aider à mobiliser les technologies, les connaissances et les ressources requises pour lutter contre la faim chez les enfants.
5. Les ONG travaillant sur le terrain ou exécutant des activités de plaidoyer jouent un rôle capital dans le réseau de partenariat, nécessaire pour faire connaître l'Initiative. Les Nations Unies et les organisations intergouvernementales, les gouvernements des pays où des activités sont en cours, les organisations de donateurs multilatérales et bilatérales, les organisations de la société civile ou d'inspiration religieuse et les associations culturelles et professionnelles ont toutes un rôle à jouer. Les partenaires doivent parler d'une seule voix pour soutenir leur engagement commun de lutter contre la faim et la dénutrition chez les enfants en une génération.

Partenaires d'origine

6. Le partenariat entre le PAM et l'UNICEF établi en 1976 a été renforcé en mai 2005 par le Mémorandum d'entente aux termes duquel les deux organisations s'engagent "à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants" et à travailler "autant que possible... sur la nutrition dans les mêmes zones géographiques en visant à une synergie des ressources et des activités complémentaires. L'objectif consiste à augmenter de toute urgence les efforts visant à réduire la gravité de la dénutrition qui sévit dans le monde entier".

7. Dans ce contexte, l'UNICEF et le PAM offrent leurs ressources techniques, administratives, de communication et de plaidoyer pour soutenir l'Initiative qui se développe dans le monde.

Le Comité directeur

8. Le Comité directeur est chargé de l'orientation et de la direction de l'Initiative et autorise l'affectation des ressources. Il convoque le Groupe de partenaires et facilite ses travaux en en assurant le secrétariat.

9. Le Comité directeur donne l'impulsion depuis le début. Au cours de la phase de mise en place qui a commencé au milieu de 2005, le Comité se composait des directeurs exécutifs du PAM et de l'UNICEF. À ce jour, il a:

- mis au point la Note théorique terminée en novembre 2005;
- constitué et financé une équipe spéciale conjointe pour la mise en place de l'Initiative;
- convoqué trois groupes techniques chargés d'organiser l'Initiative;
- dirigé la préparation d'un Cadre d'action général;
- convoqué un groupe consultatif pour examiner l'Initiative; et
- surveillé la mise au point d'un projet de plan de travail pour l'Initiative à paraître en février 2007.

10. Pendant la phase initiale qui doit débiter en 2007, le Comité directeur dirigera la mise en place d'un secrétariat conjoint et convoquera le Groupe de partenaires dont le président fera partie du Comité directeur en qualité de membre permanent. Le Comité sera élargi de façon à admettre les membres du Groupe de partenaires qui engagent des fonds et des ressources en faveur de l'Initiative.

Le Groupe de partenaires

11. Le Groupe de partenaires est l'organe consultatif responsable de l'orientation stratégique de l'Initiative.

12. Le Groupe donnera des avis et fournira des lignes directrices au Comité directeur sur les questions liées à la politique, à la gestion des programmes et à la communication pour les activités de plaidoyer et la mobilisation des ressources. Il fixera son propre plan de travail annuel en indiquant les résultats à atteindre sur la base du Cadre d'action général, en particulier les quatre grands résultats à moyen terme et la matrice de résultats. Le Groupe de partenaires devrait se réunir au moins une fois par an à partir de 2007. Il adressera un rapport sur l'évolution de l'Initiative à ses membres. L'application de son plan de travail sera appuyé par le secrétariat; le CPN fera office d'organe consultatif technique pour les questions intéressant l'alimentation et la nutrition.

13. Le Groupe de partenaires constitue l'organe chargé de mettre en place les partenariats au niveau mondial nécessaires pour éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Il doit amener les gouvernements nationaux à s'approprier l'Initiative avec l'appui des organismes et institutions régionaux et internationaux, des ONG, du secteur privé et des organisations professionnelles, techniques, universitaires et de la société civile. La participation des gouvernements nationaux au groupe de partenariat sera favorisée par le Groupe de partenaires.

14. Les partenaires dont le nombre n'est pas limité doivent tous remplir les critères de base ci-après:

- participation à l'Initiative et/ou ressources fournies pour l'appuyer;
- prééminence reconnue dans un domaine intéressant la faim et la dénutrition chez les enfants;
- désir de travailler avec des partenaires pour mettre au point des méthodes communes de plaidoyer;
- volonté de plaider pour les points d'accord et les messages communs concernant la faim et la dénutrition chez les enfants ainsi qu'il est indiqué dans le Cadre d'action général.

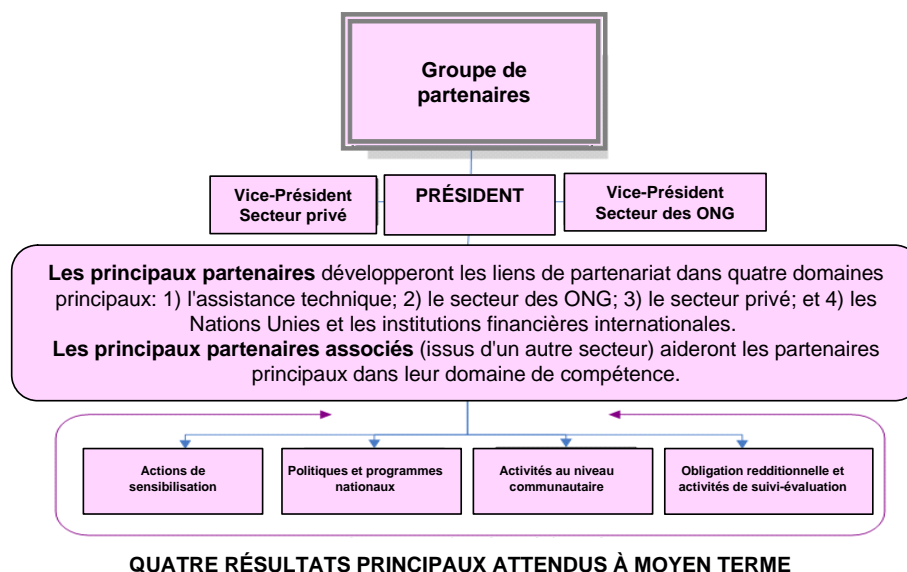
15. Le président convoquera des réunions deux fois par an avec le Comité directeur et le secrétariat de l'Initiative, une fois par an avec les principaux partenaires et deux fois par an avec le Groupe de partenaires.

16. Le Groupe de partenaires aura deux vice-présidents venant l'un du secteur privé et l'autre d'une ONG qui seront chargés de favoriser les liaisons avec les organismes régionaux et internationaux existants en rapport avec la faim et la dénutrition chez les enfants, de mettre en place et de gérer des groupes de travail thématiques et de faciliter les liaisons et l'harmonisation entre groupes de travail.

17. Les partenaires principaux étudieront des stratégies pour faire intervenir les partenaires dans leurs domaines de spécialité. Ils commenceront par mettre le partenariat pour l'Initiative en place dans quatre domaines:

- mise au point d'interventions techniques;
- secteur des ONG;
- secteur privé; et
- Nations Unies et institutions financières internationales.

18. Conformément au modèle de partenariat de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, chaque partenaire principal apportera son appui à un des autres partenaires principaux.



Secrétariat

19. Le secrétariat exécutera le plan de travail sous la surveillance du Comité directeur et œuvrera pour atteindre les quatre principaux résultats à moyen terme indiqués dans le Cadre d'action général, conformément aux directives du Groupe de partenaires. Une équipe composée initialement de fonctionnaires du PAM et de l'UNICEF apportera son soutien à l'Initiative et assurera le secrétariat du Comité directeur et du Groupe de partenaires.

20. Les responsabilités seront les suivantes:

- exécuter le plan de travail approuvé;
- appuyer les activités de plaidoyer de haut niveau auprès des Directeurs exécutifs, du Secrétaire général, des membres du G8, etc.;
- mettre en place des partenariats, notamment, appuyer le Groupe de partenaires;
- coordonner les politiques, notamment assurer le secrétariat du Comité directeur en liaison avec le CPN;
- tenir à jour et suivre le Cadre d'action général et les plans de travail;
- établir une documentation concernant les meilleures pratiques et les savoir-faire, des politiques et des directives conjointes, en liaison avec le CPN;
- établir et maintenir des partenariats stratégiques;

- mettre au point des approches au niveau communautaire;
- mettre au point et exécuter des activités de communication pour la stratégie de plaidoyer;
- mettre au point et entretenir des ressources en accès direct pour l'Initiative; et
- calculer les coûts et suivre les ressources.

ANNEXE III

SECRETARIAT DE L'ÉQUIPE CONJOINTE DE L'INITIATIVE		
Équipe conjointe d'appui/exécution de l'Initiative	Année 2007	Année 2008
	Chiffre annuel	Chiffre annuel
Membres du personnel	818 760	880 480
Employés non membres du personnel (consultants et personnel temporaire)	203 694	203 694
Autres coûts		
Appui au Groupe de partenaires et au Comité directeur	80 000	60 000
Appui aux consultations d'ONG, aux consultations techniques et du secteur privé	50 000	30 000
Consultations et réseau terrain/région	80 000	80 000
Informations et évaluation stratégique	60 000	60 000
Budget de communication de base	70 000	50 000
Bourses dans les pays prioritaires	20 000	30 000
Calcul des coûts et suivi des ressources	120 000	120 000
Coût de fonctionnement des unités	70 000	40 000
Voyages et indemnités journalières de subsistance	202 164	257 019
Total autres coûts	752 164	727 019
Unité de coordination interne du PAM	422 760	422 760
Total autres coûts	752 164	727 019
Total partiel	1 774 618	1 811 193
TOTAL	2 197 378	2 233 953

ANNEXE IV

2007	ÉTAPES DE L'INITIATIVE
1er trim.	<p>Équipe de secrétariat complète en place</p> <p>Vice-présidents du Groupe de partenaires identifiés provenant l'un du secteur privé et l'autre des ONG</p> <p>ONG partenaires supplémentaires mobilisées au Forum social mondial, Nairobi, janvier</p> <p>Partenaires du secteur privé supplémentaires mobilisés au Forum économique mondial, Davos, janvier</p> <p>Partenaires techniques des domaines d'intervention se réunissent au CDC, Atlanta, février</p> <p>Une réunion de planification du Groupe de partenaires fixe les dispositifs de gouvernance et approuve les mandats, Genève, février</p> <p>Réunion annuelle du CPN, plans de travail de l'Initiative et du CPN harmonisés, Rome, février</p> <p>Le Comité directeur identifie les premiers pays prioritaires</p> <p>Identification des premiers pays prioritaires pour la mise en place de systèmes d'information</p> <p>Affinement des estimations de coûts mondiales</p>
2e trim.	<p>Première réunion annuelle du Groupe de partenaires tenue pour approuver le plan de travail 2007-2008 de l'Initiative</p> <p>Consultation avec le personnel de terrain sur la lutte contre la faim chez les enfants et la mobilisation</p> <p>Mise au point définitive de la stratégie de communication et de plaidoyer</p> <p>Échange de vues avec les premiers pays prioritaires sur la mise en place du plan d'action; conférences au niveau national sur la faim chez les enfants</p> <p>Lancement du site Web de l'Initiative</p> <p>Identification de partenaires régionaux et nationaux du secteur privé aux Forums économiques mondiaux concernant l'Amérique latine (Santiago, avril) et l'Afrique (Cape Town, juin)</p> <p>Contributions aux communiqués du sommet du G8, Heiligendamm, juin</p> <p>Première de trois consultations régionales sur la mise au point d'une stratégie régionale; région à déterminer</p> <p>Interventions prioritaires précisées sur la base de nouvelles informations provenant de <i>The Lancet</i></p>
3e trim.	<p>Publication du plan stratégique du PAM prenant en compte les contributions de l'Initiative</p> <p>Publication du rapport <i>Progrès pour les enfants: un bilan de la nutrition (2007)</i></p> <p>Deuxième des trois consultations régionales, tenue au sujet de la mise au point d'une stratégie régionale; région à déterminer</p> <p>Réunion du Comité directeur</p> <p>Lancement de l'Initiative dans les médias internationaux</p> <p>Le Comité directeur commence une campagne de haut niveau pour faire de la faim chez les enfants, une priorité</p>
4e trim.	<p>Les pays prioritaires identifient les actions prioritaires nationales et les besoins de soutien pour 2008 sur la base du rapport <i>Progrès pour les enfants: un bilan de la nutrition</i></p> <p>Activités de plaidoyer dans la société civile au niveau national soutenues dans les premiers pays prioritaires</p> <p>Achèvement de l'examen des besoins de mise en place d'un système d'information dans les pays prioritaires</p> <p>Convocation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome</p> <p>Troisième des trois consultations régionales sur la mise au point d'une stratégie régionale; région à déterminer</p>

2008	ÉTAPES HABITUELLES
1er trim.	Forum social mondial Forum économique mondial Réunion annuelle du CPN Rapport annuel de l'Initiative aux organes directeurs des partenaires Réunion du Comité directeur
2e trim.	Deuxième réunion annuelle du Groupe de partenaires pour faire le point de la situation, affiner la stratégie et approuver le plan de travail 2008-2009 Publication de trois stratégies régionales
3e trim.	Publication du rapport <i>Progrès pour les enfants: un bilan de la nutrition, 2008</i> Réunion du Comité directeur
4e trim.	Les pays prioritaires identifient les actions prioritaires nationales et les besoins d'appui pour 2009 sur la base du rapport <i>Progrès pour les enfants: un bilan de la nutrition</i> Évaluation de l'Initiative Réunion du Comité de la Sécurité alimentaire mondiale, Rome

Déclaration conjointe sur l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants

Monsieur le Président,

Le Canada, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Finlande, le Danemark, l'Autriche, la France, le Japon, la Suisse et la Commission européenne ont en commun un objectif fondamental, celui d'éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants en l'espace d'une génération. Nous sommes tous d'avis que la dénutrition chez les enfants n'a pas suffisamment été prise en compte dans les politiques de développement, attitude qui ne manquera pas d'avoir des conséquences financières à long terme, notamment en freinant la croissance économique. Nous nous félicitons donc que l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants donne à cette question la place qu'elle mérite.

Depuis que l'idée a été évoquée pour la première fois en août 2005, la réflexion sur la portée et les conséquences d'une telle initiative a considérablement évolué; il est clair que cette évolution est le fruit d'une collaboration concertée entre les institutions. En fait, cette collaboration renforcée est déjà un résultat tangible de l'Initiative et permet d'espérer que les institutions concernées pourront atteindre plus rapidement l'objectif visé — l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons faire part de nos observations sur certains éléments de l'Initiative proposée et obtenir quelques éclaircissements. (Certains pays qui se sont associés à cette déclaration présenteront peut-être d'autres commentaires par écrit).

Prise en charge des activités par les pays, stratégies de réduction de la pauvreté et rôle de l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants en matière de sensibilisation:

Dans leur *Cadre d'action général*, le PAM et l'UNICEF indiquent que la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier la dénutrition chez les enfants, ne sont pas suffisamment prises en compte dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Il faut donc, à notre avis, que l'Initiative proposée ait une double assise: une prise en charge des activités par les pays et un ancrage dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il s'ensuit que les activités de sensibilisation entreprises dans le cadre de l'Initiative doivent être conçues avec soin; elles doivent notamment encourager les gouvernements à mentionner expressément la question de la nutrition chez les enfants dans leurs politiques de développement ou lui donner davantage de relief. Étant donné la modicité des

ressources et les nombreuses activités de sensibilisation au problème de la faim actuellement menées à l'échelle mondiale par d'autres, nous pensons que ce rôle d'appui aux politiques nationales constituera un bon créneau pour l'Initiative.

Solutions durables:

L'Initiative, telle qu'elle est formulée actuellement, et les débats que nous avons eus ont mis en lumière à la fois l'urgence du problème de la faim chez les enfants et la nécessité de trouver des solutions à long terme aux problèmes sous-jacents qui y sont associés. Toutefois, des solutions durables exigent normalement des améliorations systémiques. Ainsi que nous le montre le Cadre d'action général, certains aspects en matière de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire ne sauraient être ignorés. Dans un monde où les ressources sont limitées, nous pensons qu'il y aura nécessairement des divergences entre, d'une part, les interventions immédiates impliquant des livraisons de produits et, d'autre part, les investissements visant à renforcer la capacité des systèmes, lesquels seront payants à plus long terme. Il s'agira non de retenir la première approche plutôt que la seconde, mais d'établir un juste équilibre entre les deux. Il faudra évidemment que cet équilibre repose sur l'évaluation des besoins des différents pays et soit régulièrement affiné avec le temps; selon nous, le modèle des coûts actuellement proposé a tendance à favoriser la première approche, en particulier l'aide alimentaire, au détriment de la seconde. (Nous relevons avec une certaine préoccupation, à la page 24* du Cadre d'action général, que "Le surcroît de coût n'englobe que les coûts de la mise en oeuvre de l'intervention et non les coûts éventuellement liés aux efforts de renforcement des capacités nécessaires à cette fin").

Répartition des rôles de chef de file, participation aussi large que possible

La nécessité d'améliorer durablement les systèmes de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire exige aussi que les institutions compétentes dans ces domaines s'impliquent dans l'Initiative et y jouent un rôle central. Il semble bien qu'elles l'ont fait. À notre avis, ce genre de modèle de répartition des rôles de chef de file prendra de l'importance à mesure que nous avancerons, et les institutions qui ont des rôles thématiques importants, en particulier l'UNICEF, devront maintenir leur contribution et même la renforcer. Il faudra aussi prendre dûment en compte le rôle de la FAO en matière de promotion de la sécurité alimentaire.

De plus, "pour aligner les stratégies d'aide internationale et de l'ONU sur la faim et la dénutrition", ainsi qu'il est suggéré à la page 36* du Cadre d'action général, il faudra s'assurer la participation de toute une gamme d'organismes internationaux et d'autorités nationales. Il faudra formuler une stratégie claire pour relever ce défi.

* Tous les numéros de pages ou de sections cités ci-après se réfèrent à la version anglaise du Cadre d'action général de septembre 2006.

Il sera intéressant aussi de commencer à réfléchir à la manière d'associer à l'Initiative d'importants bailleurs de fond, et en particulier les banques de développement.

Groupe cible:

L'évolution de la réflexion suscitée par l'Initiative a conduit à s'interroger sur la définition précise du groupe cible. Les documents actuels font état de 100 millions de familles; il serait toutefois utile d'en savoir davantage sur la manière dont on déterminera, le cas échéant, le segment de la population infantile qui sera ciblé et les caractéristiques de ces enfants. Quel ordre de priorité pourra-t-on établir dans une population cible aussi importante? Il importera aussi de préciser si et comment, dans les programmes, il sera possible de distinguer la faim chez les enfants de la faim dans les familles.

Rapport avec les programmes existants — PAM et autres:

Le PAM a de nombreux programmes axés sur les enfants; aussi faudra-t-il préciser s'il entend adopter une nouvelle approche ou élargir ses programmes. Fondamentalement, nous espérons qu'il n'y aura pas de rééquilibrage risquant de mettre en cause les programmes d'urgence du PAM qui forment actuellement l'essentiel de son activité et que l'Initiative contribuera, conformément à ce qu'indique le document Q&A, à améliorer la planification d'urgence et la réponse de toute la communauté humanitaire.

Par ailleurs, y a-t-il des incidences sur la répartition géographique des activités du PAM et l'affectation des ressources en personnel? Si oui, elles doivent être formulées explicitement.

Il est évident que d'autres acteurs s'occupent déjà de la nutrition chez les enfants — des informations sur certaines de leurs activités figurent dans le Cadre d'action général, qui promet d'en faire un inventaire élargi sur le Web. L'Initiative devra donner une idée précise des lacunes qu'elle entend combler dans ce domaine.

Modalités de mise en œuvre, rôle des organisations communautaires et non gouvernementales:

Il serait intéressant d'en savoir davantage sur le rôle spécifique du PAM dans cette Initiative, en particulier sa collaboration avec les gouvernements d'une part et d'autres institutions des Nations Unies d'autre part.

Il serait utile de définir clairement la manière dont les organisations non gouvernementales, caritatives et communautaires seront associées à l'Initiative.

Les documents font également état d'un Comité directeur, d'un secrétariat doté d'un budget annuel de 3 millions de dollars et d'un Groupe de partenaires. Nous rappelons les déclarations antérieures de mise en garde à propos de l'instauration de nouveaux dispositifs institutionnels, et aimerions connaître les mandats des organes proposés.

Incidences sur les ressources:

Il est indiqué que les incidences de l'Initiative sur le budget AAP seront détaillées dans le Plan de gestion; il serait néanmoins opportun, à ce stade de la planification, de connaître l'ordre de grandeur de ces incidences aux fins d'examen par le Conseil. Il en va de même pour l'éventuel appel anticipé concernant l'augmentation des ressources allouées aux programmes.

Monsieur le Président,

Nous estimons que la prochaine étape de l'Initiative devrait consister à clarifier les éléments conceptuels ci-dessus.

Enfin, nous ne voudrions pas manquer l'occasion qui nous est ici donnée de rendre hommage au Directeur exécutif, à sa vision et à la force de son engagement pour faire avancer cette Initiative, l'inscrire parmi les priorités de développement de la communauté internationale et donner une impulsion aux organismes internationaux pour qu'ils en règlent les détails.

Merci.

REPONSES A LA DECLARATION COMMUNE SUR L'INITIATIVE VISANT A ELIMINER LA FAIM ET LA DENUTRITION CHEZ LES ENFANTS

Le présent document porte sur les questions soulevées par les représentants des pays de la Liste D au Conseil du PAM dans une déclaration commune à la deuxième session ordinaire de novembre 2006.

I. Prise en charge des activités par les pays, stratégies de réduction de la pauvreté et rôle de l'Initiative en matière de sensibilisation

Après avoir consulté des partenaires techniques, des ONG et le Conseil, le Secrétariat a remanié plusieurs parties du Cadre d'action général. L'une des demandes portait sur l'amélioration de la formulation des moyens utilisés pour parvenir à s'ancrer dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans d'autres instruments nationaux de planification, et ainsi assurer la durabilité.

La réduction de la faim chez les enfants exige un effort concerté de la part des donateurs internationaux et des organismes d'aide, mais les gouvernements ont aussi un rôle important à jouer dans le processus. Les politiques et les cadres nationaux de développement ont une importance capitale dans la lutte contre la faim chronique chez les enfants, qui résulte de problèmes de développement complexes et de longue date. Un problème d'une telle ampleur ne peut trouver de solution efficace que si la stratégie adoptée pour y remédier trace les grandes lignes d'un processus à long terme inscrit dans un cadre cohérent.

La volonté d'agir par l'intermédiaire des gouvernements, et de renforcer leurs capacités à tous les niveaux, est énoncée dans le résultat à moyen terme 2: Renforcer les politiques et les programmes nationaux ayant une incidence sur la faim et la nutrition (pages 36 à 41* du Cadre d'action général). Les pages 36 à 39* décrivent i) comment les partenaires contribueront à la formulation d'une stratégie visant à réduire la dénutrition chez les enfants dans le cadre de programmes nationaux de développement et de stratégies de réduction de la pauvreté pour appuyer les politiques nationales et ii) comment l'action des organisations des Nations Unies, des ONG, des donateurs et autres partenaires sera alignée sur ces stratégies et priorités par le biais des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. À la page 57*, mention est faite de la responsabilité du Groupe de partenaires d'assurer la prise en charge de l'Initiative par les gouvernements.

Les auteurs du Cadre d'action général sont conscients du fait que la prise en charge nationale et l'engagement politique local à l'égard des stratégies de réduction de la faim chez les enfants sont des éléments essentiels à la réussite et à la durabilité de l'Initiative.

Les activités de sensibilisation encourageront les pays hôtes à faire une place prioritaire à la faim et à la dénutrition chez les enfants dans leurs politiques, programmes et budgets. Les partenaires — organisations des Nations Unies et partenaires locaux — mèneront leur action de communication en s'appuyant sur les équipes de pays des Nations Unies, les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les bilans des programmes de pays.

Les approches choisies pour parvenir aux résultats à moyen terme 1 et 2 dans le Cadre d'action général et le projet de plan de travail à présenter au Conseil à la première session ordinaire de 2007 contribuent à cette action de sensibilisation, à savoir:

- améliorer la qualité de l'information destinée aux décideurs concernant:
 - ◇ l'importance de la lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants;
 - ◇ les liens avec les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres priorités du développement;
 - ◇ les solutions qui existent; et
 - ◇ les progrès réalisés;
- mobiliser des appuis afin de promouvoir les activités nationales de sensibilisation et de susciter un engagement politique durable; et
- promouvoir la collecte d'un plus grand nombre de données nationales et infranationales sur la faim et la dénutrition.

Les activités de sensibilisation menées dans le cadre de l'Initiative viseront également à ce que la priorité accordée à la lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants se reflète dans la répartition des ressources internationales. La communauté internationale du développement ne s'est guère efforcée d'obtenir des ressources pour réduire la faim et la dénutrition chez les enfants alors que le problème constitue un obstacle fondamental au développement. Le combat contre la faim devrait en grande partie être financé par des ressources nationales; mais il y aura des coûts additionnels. Les pays qui s'engageront résolument à redonner une vraie place à leurs enfants doivent savoir qu'ils peuvent compter sur l'appui de la communauté internationale du développement. Le niveau des ressources additionnelles nécessaires est examiné aux sections 2.4 à 2.6* du Cadre d'action général.

II. Solutions durables: répondre aux besoins immédiats tout en s'attaquant aux problèmes systémiques

Le Cadre d'action général de l'Initiative met en évidence l'ambivalence de la question de la faim chez les enfants, qui requiert une intervention d'urgence immédiate tout en exigeant la recherche de solutions à long terme pour résoudre les problèmes sous-jacents qui lui sont associés. D'où la nécessité de trouver un juste équilibre. Le problème de la dénutrition chez les enfants survient dans des

pays à différents stades de développement social, économique et politique. Aussi les partenaires de l'Initiative s'appuieront-ils sur l'évaluation des besoins des pays pour promouvoir une enveloppe d'interventions adaptées, constituée d'actions à impact immédiat impliquant la fourniture d'une aide sous forme de produits ainsi que de réponses à long terme et d'investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire.

Les membres du Conseil ont raison de souligner qu'il est nécessaire d'établir un équilibre. L'Initiative est conçue pour y parvenir en l'espace d'une génération. Si l'on a l'impression que, dans l'immédiat, au niveau communautaire, l'accent est placé sur la mise en œuvre et l'élargissement d'interventions qui ont fait leurs preuves, c'est parce qu'il faut répondre aux besoins immédiats des enfants dénutris et éviter qu'ils n'atteignent l'âge adulte diminués par les effets de la dénutrition, s'ils l'atteignent. On estime que 18 000 enfants meurent chaque jour de maladies auxquelles ils auraient pu survivre s'ils avaient été bien nourris. Nous savons que l'action ne sera efficace à long terme que si elle est étayée par une action soutenue contre les causes profondes de la faim et de la dénutrition: l'Initiative est conçue pour compléter, stimuler et promouvoir l'action d'autres organisations chefs de file et les initiatives consacrées aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire, de la faim et de la dénutrition. Le tableau en annexe montre comment les domaines d'action prioritaires retenus par l'Initiative et les interventions à plus long terme se complètent (voir aussi la section 2.5* du Cadre d'action général).

III. Répartition des rôles de chef de file; participation aussi large que possible

Les partenariats sont indispensables à tous les niveaux; l'Initiative n'existerait pas sans eux. La réalisation de son objectif passe par une action de partenariat fondée sur l'avantage comparatif de chacun, dans le cadre d'activités de sensibilisation visant à inscrire la faim et la dénutrition chez les enfants au nombre des priorités des pays concernés.

Les stratégies destinées à rallier des partenaires dans les pays consistent à:

- travailler avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les autres membres du Groupe de partenaires de l'Initiative (voir section 7.3*), notamment l'OMS, la FAO et l'UNFPA, les équipes de pays des Nations Unies, la Banque mondiale et les ONG afin d'inciter les gouvernements à faire de la lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants une de leurs priorités politiques;
- utiliser des instruments tels que les bilans communs de pays pour promouvoir l'analyse — y compris l'évaluation et l'analyse des causes — de la faim et de la dénutrition chez les enfants (instituts nationaux de recherche, gouvernements et ONG partenaires);

- promouvoir la collaboration avec les Nations Unies et les partenaires par le biais des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et des initiatives conjointes des programmes des Nations Unies, en se fondant sur les priorités indiquées dans le Cadre national de programmation proposé (figure 9, page 40*);
- se fonder sur les documents de stratégie nationale de réduction de la pauvreté et sur les plans-cadres similaires de politique du développement nationaux et infranationaux pour élaborer les plans d'action nationaux de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants;
- faire appel aux organisations des Nations Unies et aux groupes thématiques des Nations Unies/gouvernements sur la faim et la dénutrition pour mobiliser les parties prenantes; et
- renforcer les systèmes nationaux et locaux de suivi en améliorant la coordination des activités des Nations Unies.

L'importance donnée par l'Initiative au recensement des mesures ayant fait leurs preuves, à l'élargissement de leur application et aux activités de promotion visant à leur accorder une plus grande priorité dans les programmes d'aide internationale devrait permettre d'obtenir l'adhésion de nombreux partenaires, y compris celle des gouvernements et des institutions financières internationales.

S'agissant des institutions financières internationales, la collaboration des institutions des Nations Unies et des banques de développement aux activités liées à la nutrition infantile est déjà une réalité dans la plupart des pays où le PAM est présent. Le secrétariat de l'Initiative renforcera cette collaboration avec les responsables des banques et fonds régionaux de développement. Le Cadre d'action général a été révisé pour tenir compte de l'importance de la sécurité alimentaire des ménages: l'Initiative appuie la FAO dans son rôle de chef de file des activités visant à assurer la sécurité alimentaire à long terme. La FAO se propose de détacher un fonctionnaire au secrétariat de l'Initiative, comme indiqué dans le présent document.

IV. Groupe cible

Comme le montre le Cadre d'action général, le problème de la faim et de la dénutrition chez les enfants est immense, mais fortement concentré: 73 pour cent des enfants souffrant d'insuffisance pondérale dans le monde vivent dans 10 pays; 85 millions de familles touchées vivent dans des pays où la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans dépasse 10 pour cent. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent qu'il est possible de s'attaquer au problème par la voie opérationnelle. Pendant les deux premières années, l'Initiative devrait être axée sur les pays les plus touchés; par la suite, le Groupe de partenaires arrêtera des stratégies et fixera des priorités en fonction de l'intérêt et de l'engagement des pays.

En ce qui concerne la différence entre la "faim chez les enfants" et la "faim dans les familles", l'Initiative favorisera plusieurs interventions ciblant les ménages pour permettre aux familles démunies de garder leurs enfants en bonne santé. Le tableau présenté en annexe montre comment les principales interventions encouragées par l'Initiative viseront différents groupes d'âge et quelles interventions menées par les partenaires sont nécessaires aux différents stades de la vie des enfants (voir section 2.5* du Cadre d'action général).

V. Rapport avec les programmes existants du PAM

Le PAM jouant le rôle de catalyseur et de défenseur de l'Initiative, c'est par un dialogue de fond renforçant la collaboration entre les partenaires aux niveaux national et mondial que ses préoccupations relatives à l'état nutritionnel des enfants auront les meilleures chances de recevoir une réponse. Les interventions du PAM seront donc mises en œuvre en vue de créer des synergies, dans le droit fil des interventions complémentaires décrites dans le tableau.

L'idée n'est pas de remettre en cause la place que le PAM accorde aux urgences humanitaires: la concentration géographique des activités du Programme et l'affectation des ressources en personnel ne devraient pas être modifiées plus que ce qu'il est nécessaire pour permettre au PAM de s'acquitter de ses engagements au titre de ses programmes habituels. Au plan opérationnel, la première tâche consiste à aider à identifier les moyens par lesquels le PAM peut effectivement atteindre tous les enfants bénéficiaires ciblés dans les programmes en cours — c'est-à-dire faire coïncider ce que le PAM est déterminé à faire et ce qu'il fait réellement.

Pour ce qui est des lacunes que les autres initiatives ne prennent pas en compte, l'on préconisera de faire appel aux partenaires de l'Initiative et aux organisations de la société civile ou de recourir à d'autres initiatives.

VI. Modalités de mise en œuvre; rôle des communautés et des ONG; incidences sur les ressources

Le PAM et l'UNICEF s'attacheront à promouvoir et à soutenir les activités prévues pour atteindre les objectifs énoncés dans le Cadre d'action général, conformément à leur mandat et au Mémoire d'accord. Pour ce qui est de la mise au point, de la stratégie et du contrôle de l'Initiative, le PAM et l'UNICEF agiront ensemble, guidés par le Groupe de partenaires et le Comité directeur, auquel le PAM et l'UNICEF devraient fournir les services d'un secrétariat. La répartition du travail entre les nombreux partenaires de l'Initiative pourra évoluer à mesure que les plans avanceront; les partenaires apporteront leur contribution, à différents niveaux, en fonction de leurs ressources et de leurs avantages comparatifs.

Les organisations communautaires et religieuses ainsi que les ONG devraient aussi se faire les défenseurs de l'Initiative et fournir un appui opérationnel, comme indiqué dans les sections 5 et 7* du Cadre d'action général.

VII. Incidences sur les ressources

Les coûts de l'inaction face au problème de la faim et la dénutrition chez les enfants sont énormes, qu'ils soient directs ou indirects.

Le Comité permanent sur la nutrition estime que le coût direct se situe entre 20 et 30 milliards de dollars par an. On estime à 8 milliards de dollars le coût annuel d'une série d'interventions en faveur de 85 millions de familles vivant dans des pays où une grave insuffisance pondérale prévaut chez les enfants. Ce montant ne pourrait vraisemblablement pas être investi d'emblée: en fait le Secrétariat pense qu'il ne peut pas l'être. Cependant, on estime qu'un montant supplémentaire de 1 milliard de dollars mobilisé sur le plan international pourrait être programmé immédiatement. Il est recommandé que les allocations de ressources aux activités visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants soient décidées et revues en fonction d'estimations affinées des coûts. L'ordre de grandeur des ressources additionnelles nécessaires est examiné dans les sections 2.4 à 2.6* du Cadre d'action général.

Le mandat et le budget estimatif d'environ 2 millions de dollars par an pour le Secrétariat conjoint UNICEF/PAM sont présentés à la première session ordinaire du Conseil en 2007.

* Tous les numéros de pages ou de sections cités dans cette annexe se réfèrent à la version anglaise du Cadre d'action général de septembre 2006.

ANNEXE V c)

GROUPES CIBLES PAR ÂGE	INTERVENTIONS À IMPACT IMMÉDIAT		INTERVENTIONS À IMPACT À PLUS LONG TERME
	Axes prioritaires de l'Initiative	Interventions complémentaires	
Période prénatale (femmes enceintes)	<p>Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion</p> <p>Micronutriments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ suppléments ➤ aliments enrichis par les ménages <p>Sécurité alimentaire des ménages:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ production alimentaire familiale ➤ transferts d'espèces ➤ alimentation de complément <p>Épuration de l'eau des ménages</p> <p>Déparasitage</p> <p>Lavage des mains au savon</p>	<p>Vaccination</p> <p>Prévention et lutte contre les maladies</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Prévention du VIH: ◇ Promotion de l'espacement des naissances ◇ Maternité sans risques ◇ Santé génésique ◇ Enrichissement en micronutriments <ul style="list-style-type: none"> ➤ produits de base (blé, riz...) ◇ Sécurité alimentaire: <ul style="list-style-type: none"> ➤ production agricole ➤ politiques nationales de sécurité alimentaire ◇ Systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ◇ Mobilisation sociale
0 à 6 mois	<p>Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion, en particulier promotion de l'allaitement maternel exclusif</p> <p>Lavage des mains au savon (personnes s'occupant des nourrissons)</p>	<p>Vaccination</p> <p>Traitement des infections respiratoires aiguës et des diarrhées</p>	<p>Prévention du VIH (transmission mère-enfant)</p>
6 mois à 2 ans	<p>Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion, en particulier promotion de l'alimentation de complément</p> <p>Micronutriments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ suppléments ➤ aliments enrichis par les ménages <p>Sécurité alimentaire des ménages:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ production alimentaire familiale ➤ transferts d'espèces ➤ alimentation de complément <p>Lavage des mains au savon</p> <p>Épuration des eaux des ménages</p> <p>Déparasitage</p>	<p>Vaccination</p> <p>Traitement des infections respiratoires aiguës et des diarrhées</p> <p>Prévention et lutte contre les maladies</p>	<p>Enrichissement en micronutriments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Produits de l'alimentation de complément <p>Prévention du VIH</p> <p>Sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ production agricole ◇ politiques nationales de sécurité alimentaire <p>Système d'approvisionnement en eau et d'assainissement</p>

GROUPES CIBLES PAR ÂGE	INTERVENTIONS À IMPACT IMMÉDIAT		INTERVENTIONS À IMPACT À PLUS LONG TERME
	Axes prioritaires de l'Initiative	Interventions complémentaires	
2 à 5 ans	Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion Micronutriments: <ul style="list-style-type: none"> ➤ suppléments ➤ aliments enrichis par les ménages Sécurité alimentaire des ménages: <ul style="list-style-type: none"> ➤ production alimentaire familiale ➤ transferts d'espèces ➤ alimentation de complément (thérapeutique) Lavage des mains au savon Épuration des eaux des ménages Déparasitage	Traitement des infections respiratoires aiguës et des diarrhées Prévention et lutte contre les maladies	Enrichissement en micronutriments: <ul style="list-style-type: none"> ◇ Produits de base (blé, riz, etc.) Éducation Sécurité alimentaire <ul style="list-style-type: none"> ◇ Production agricole ◇ Politiques nationales de sécurité alimentaire Système d'approvisionnement en eau et d'assainissement
6 à 12 ans	Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion Micronutriments: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aliments enrichis par les ménages Sécurité alimentaire des ménages: <ul style="list-style-type: none"> ➤ production alimentaire familiale ➤ transferts d'espèces Lavage des mains au savon Épuration des eaux des ménages Déparasitage		Éducation, y compris l'alimentation scolaire Prévention et lutte contre les maladies Enrichissement en micronutriments Sécurité alimentaire: <ul style="list-style-type: none"> ◇ Production agricole ◇ Politiques nationales de sécurité alimentaire Systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement
12 à 18 ans	Santé, hygiène et nutrition: éducation et promotion Micronutriments: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aliments enrichis par les ménages Sécurité alimentaire des ménages: <ul style="list-style-type: none"> ➤ production alimentaire familiale ➤ transferts d'espèces Lavage des mains au savon Épuration des eaux des ménages Déparasitage		Prévention du VIH Éducation, y compris promotion de l'enseignement secondaire Prévention des grossesses chez les adolescentes Santé génésique Prévention et lutte contre les maladies Enrichissement en micronutriments Sécurité alimentaire: <ul style="list-style-type: none"> ◇ Production agricole ◇ Politiques nationales de sécurité alimentaire Systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement Mobilisation sociale

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CCP	bilan commun de pays
CDC	<i>United States Centers for Disease Control and Prevention</i>
CPN	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OED	Bureau du Directeur exécutif
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance